



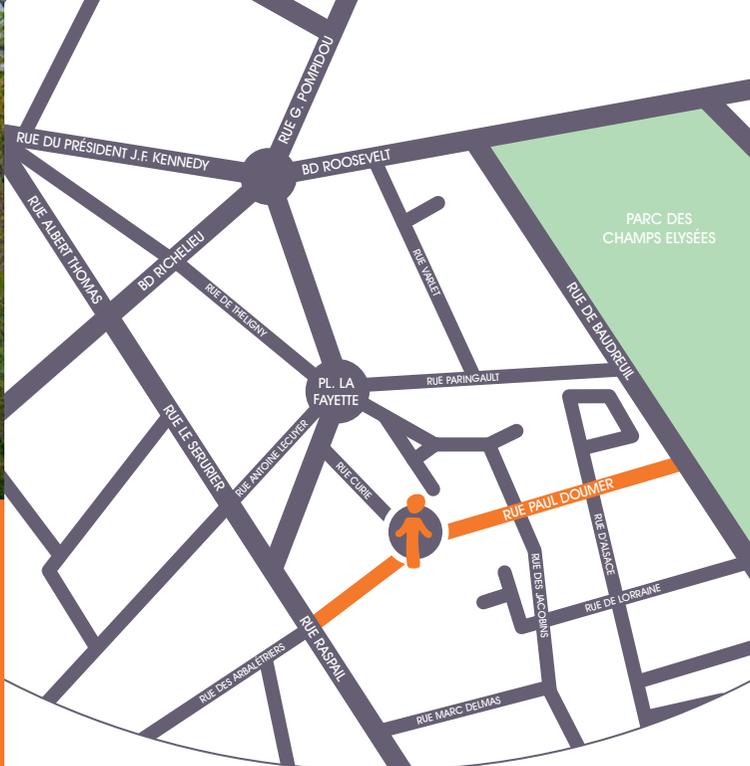
L'Hôpital de Jour

C'est un lieu de soin qui accueille des patients présentant des pathologies psychiatriques et des maladies de type dégénératif.

Solution intermédiaire entre soins d'hospitalisation et soins ambulatoires, l'hôpital de jour vous permet :

- une indépendance assumée,
- la préservation de vos acquis,
- et votre maintien à domicile ou en structure adaptée.

À l'hôpital de jour, le séjour est pris en charge par votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie et votre Mutuelle.



L'établissement situé en centre-ville assure confidentialité et calme aux patients, tout en leur permettant de bénéficier de la vie sociale et urbaine toute proche.

Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h

Clinique Sainte-Monique

4, rue Paul Doumer - 02100 Saint-Quentin
T. 03 23 06 51 00 - F. 03 23 63 75 99
clinique.stquentin@tempsdevie.fr

Clinique Sainte-Monique

Soins psychiatriques et psychogériatriques



Hôpitaux de Jour

Saint-Quentin

TEMPS
de Vie

Association loi 1901

Siège social

Parc du Canon d'Or - Bâtiment C - 5 rue Philippe Noiret - 59350 St André-Lez-Lille
T. +33 (0)3 20 57 83 89 - directiongenerale@tempsdevie.fr - www.tempsdevie.fr

TEMPS
de Vie

Donner un nouvel élan
à chaque histoire

TEMPS DE VIE - crédit photos : Samuel Dhote



L'équipe de la Clinique Sainte-Monique vous accueille au sein de ses deux Hôpitaux de Jour

composés de :

- 6 places chacun,
- 2 salles d'activités avec espace repas et espace salon,
- 2 bureaux d'évaluation,
- 1 salle détente,

pour les patients adultes nécessitant une prise en charge supplémentaire associée aux soins ambulatoires.

ADMISSION

Consultation préalable avec un psychiatre référent à la Clinique.

▼
Entretien d'évaluation initiale avec une infirmière de l'Hôpital de Jour.

▼
Proposition du parcours de soins individuel du patient.

Une équipe complète à votre service...

Nous vous accueillons et vous accompagnons dans le respect de la confidentialité.

médecins psychiatres

1 éducateur sportif

3 infirmières

1 infirmière cadre



2 aides médico-psychologiques

1 psychologue

1 infirmière coordinatrice

PRISE EN CHARGE

Le séjour est rythmé par des activités thérapeutiques et adaptées permettant de :

- Retrouver un équilibre familial, professionnel et social,
- Reprendre le cours de sa vie au quotidien.

La prise en charge est possible en journées complètes ou demi-journées.

La durée peut varier de 6 mois à 2 ans sur indication médicale.

... pour vous accompagner

Toute l'équipe est à votre disposition pour répondre à vos questions.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour connaître nos possibilités de prise en charge.

Un espace ressource est disponible pour les aidants :

- Lieu d'expression,
- Lieu d'échange,
- Lieu d'accompagnement,
- Partage de vécu,
- Soutien des professionnels.

SORTIE

Chaque patient est accompagné pour trouver les meilleures solutions à la poursuite des soins amorcés à l'hôpital de jour lors de sa sortie.

Le suivi ambulatoire est ainsi poursuivi si nécessaire auprès des acteurs identifiés préalablement.